

**“PROGRAMME DE MICRO FINANCEMENT DU FONDS POUR
L’ENVIRONNEMENT MONDIAL (PMF/FEM/PNUD)
SEN/98G52**

PROTOCOLE D’ACCORD DE SYNERGIE PMF/FEM-PGIES

**RAPPORT D’ACTIVITES DU PMF/FEM POUR
LA PERIODE AVRIL, MAI, JUIN, JUILLET 2005**

1. INTRODUCTION

Cette période de mise en œuvre des activités du volet micro crédit par le PMF/FEM couvre le second trimestre de l’année 2005 et le mois de juillet. Suite à la formation de dix huit caissiers, l’élaboration des mémoranda d’accord de financement entre le PMF/FEM et les groupements bénéficiaires de projets de même que les fiches techniques correspondantes, la confection des statuts et règlements intérieurs de neuf Mutuelles d’Epargne et de Crédit des RNC et Terroirs Villageois appuyés par le PGIES, l’installation effective de ces institutions est entrée dans une phase active de mise en œuvre sur le terrain.

C’est dans ce contexte que tout d’abord, les activités de terrain ont débuté dans ce trimestre par l’organisation d’une visite d’échange d’expérience à Lambaye et Mbabagarage entre les présidents de CIV des RNC du projet et ceux des CIVD de ces deux localités mentionnées ci-dessus. Le souci majeur a été de permettre la compréhension de tout le processus de déroulement et l’appréciation des succès et difficultés connues dans l’application de ces deux programmes comportant deux Mutuelles d’Epargne et de Crédit créées depuis 2002. Cette activité s’inscrit dans la perspective d’une répliation possible.

Les activités de ce trimestre ont été principalement marquées par l’information et la sensibilisation pour l’implantation des Mutuelles d’Epargne et de Crédit dans les neuf RNC impliquées dans la mise en œuvre des activités du Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans Quatre Paysages Représentatifs du Sénégal (PGIES) et la tenue d’Assemblées Générales

constitutives dans la perspective de promouvoir des activités génératrices de revenus combinant Lutte contre la Pauvreté et conservation de la biodiversité.

La remise des financements aux bénéficiaires de micro projets dans les sites d'action du PGIES a permis le démarrage effectif des activités concernées.

Aussi, les activités au courant de cette période ont été marquées par :

- l'organisation de quatre missions de terrain pour l'implantation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit, la remise des chèques aux bénéficiaires de micro projets, du suivi de ce volet ainsi qu'au lancement des projets environnement financés par le PMF/FEM et à mettre en œuvre dans le cadre de la synergie avec le PGIES.
- la participation de l'assistant socio économiste au Forum du PGIES du 15 au 18 juin 2005 à l'hôtel les Bougainvillées Saly Portudal et portant sur la cogestion des Aires Protégées (AP) et de leurs périphéries ;
- l'organisation d'un atelier du 24 au 27 juin 2005 à l'hôtel Téranga Saly pour la sélection de micro projets dans le cadre de l'exécution des activités liées au volet micro finance du PGIES ;
- la participation à l'évaluation du cadre logique de la première phase du PGIES dans la période du 28 au 30 juin 2005 à Téranga Saly ;
- la participation de l'assistant socio économiste à l'atelier du 05 au 08 juillet 2005 à l'hôtel Téranga Saly pour la formation des chefs de CERP et de partenaires constitués d'agents des Aires Protégées et des Eaux et Forêts des sites d'action du PGIES ;
- la participation de l'assistant socio économiste à l'atelier du 26 au 29 juillet 2005 à l'hôtel les Bougainvillées pour la formation des caissiers et membres des organes des MEC appuyés par le PGIES et le PMF/FEM portant sur le Manuel de Procédure des MEC ;

La structure du rapport prend en compte ces différents points qui seront traités en sections comprenant la partie administrative et financière, la partie équipement, la partie technique et enfin les perspectives pour le prochain trimestre.

2. ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Des frais de mission ont été versés respectivement à l'assistant socio économiste, au chauffeur du PMF/FEM, au coordonnateur national du PMF/FEM, à un membre du Comité national de Pilotage ayant accompagné la première mission de suivi des activités de micro crédit et de lancement des projets environnement.

Un véhicule 4x4 avec chauffeur a été loué pour un montant de 1 692 730 F CFA (un million six cent quatre vingt douze mille sept cent trente francs) pour conduire la mission d'information et de sensibilisation pour l'implantation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit dans neuf RNC/UP et du PGIES.

Des membres du Comité National de Pilotage du PMF/FEM ayant participé à la sélection des micros projets, ont bénéficiés de DSA lors de l'atelier du 24 au 27 juin 2005 tenu à l'hôtel Téranga Saly.

Au cours du trimestre, 94 micros projets ont été financés pour un montant global 243 889 644 F CFA (493 113 \$ au taux de décembre 2004).
Le Tableau ci-dessous indique la répartition par site.

Tableau des projets micro crédit financés : 1^{ère} Session du CNP élargi

Sites	Nbre Projets 1 ^{ère} session	Montants Projets	Montant disponible 1 ^{ère} session	Taux d'exécution
PNDS	15	22 699 429		
FERLO	22	61 875 000		
PNNK	22	48 600 000		
NIAYES	35	110 715 215		
Total	94	243 889 644	197 836 800	123 ,27%

123,27% correspondent au taux de consommation des 400 000 dollars soit 73.89% des 675 000 dollars de l'enveloppe du micro crédit (675 000 dollars).

L'exécution de cette première opération fait apparaître un dépassement de l'ordre de 46 052 844 F CFA.

Le montant disponible pour la deuxième session était de l'ordre de 95 149 236 F CFA, soit environ 182 000 \$ au taux de juin 05.

SITUATION DES FONDS DU MICROCREDIT (675 000 \$)

Date de sélection des projets	Nb projets		SITES				TOTAL
			PNDS	FERLO	PNNK	NIAYES	
Décembre 2004 1\$= 494. 592	Montant						94
	Nombre projets		15	22	22	35	
	Montant	CFA	22 699 459	61 875 000	48 600 000	110 715 215	243 889 644
\$						493 113 \$	
Juin 2005 1\$= 522.798	Montant						22
	Nombre projets		04	09	05	04	
	Montant	CFA	36 329 650	31 478 760	21 000 000	16 665 350	105 473 760
\$						201 748 \$	
Récapitulation	Montant						116
	Nombre projets		19	31	27	39	
	Montant	CFA	59 029 075	93 353 760	69 600 000	127 380 565	349 363 404
		\$					694 861 \$
Taux d'exécution						103 %	

Les fonds destinés au financement des micro projets relatifs au micro crédit dans les sites d'action du PGIES ont été entièrement utilisés avec un dépassement de l'ordre de 19 861 \$ soit 10 383 291 F (103% de taux d'exécution).

La répartition des fonds de la première tranche indique un pourcentage plus important pour Niayes soit 55.96%, 25.42% pour le Ferlo, 19.96% pour le PNNK et 11.47% pour le PNDS.

La répartition des fonds de la seconde tranche indique un pourcentage plus important pour le PNDS soit 34.44 %, le Ferlo, 29.84 %, le PNNK 19.91 % et les Niayes 15.80 %.

NB : Actuellement, la banque de projets examinés et retenus sous réserve de l'intégration des observations (PNNK) lors de la deuxième sélection des projets comprend 49 projets pour un

montant de 141 000 000 F (269 703 \$). Si l'on ajoute les 19 861 \$ de dépassement signalés plus haut, cela fait un total de 289 564 \$ soit 151 383 480 F (taux de Juin 05) à financer.

Pour les 5 projets environnement, soumis, par les RNC/UP du PGIES, le montant global du financement est de l'ordre de 101 479 000 F soit 202 366 dollars.

Le montant reçu est de l'ordre de 49 858 600 F CFA correspondant à la première tranche, soit 50% de l'enveloppe globale.

Tableau des projets d'environnement financés par le PMF/FEM : 1^{ère} Session du CNP élargi

Sites	Nbre Projets 1 ^{ère} session	Montants Projets	Montant Reçu	Taux d'exécution
PNDS	1	25 065 000	12 280 000	
FERLO	MAL	24 867 000	12 184 800	
	L S A	24 867 000	12 184 800	
PNNK	Mans	13 140 000	6 540 000	
	Koar	13 540 000	6 669 000	
Total	5	101 479 000	49 858 600	50%

3. EQUIPEMENTS ET MOYENS LOGISTIQUES

Au cours du trimestre, le PMF/FEM a acquis un onduleur de marque MGE UPS SYSTEMS au profit de l'assistant socio économique.

4. ACTIVITES TECHNIQUES

Les activités du PMF/FEM au courant de ce trimestre ont été principalement dominées par deux éléments majeurs :

- l'information et la sensibilisation et l'implantation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit dans les neuf RNC impliquées dans la mise en œuvre des activités du Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans Quatre Paysages Représentatifs du Sénégal (PGIES) et la tenue d'Assemblées Générales constitutives dans la perspective de promouvoir des activités génératrices de revenus combinant Lutte contre la Pauvreté et conservation de la biodiversité ;
- La remise des financements aux bénéficiaires de micro projets dans les sites d'action du PGIES qui a permis le démarrage effectif des activités concernées.

Le processus participatif de prise de décision dans la gestion des parcs nationaux est consigné dans les plans de gestion de chacun des parcs. Ce processus concerne notamment les comités d'orientation, les comités de gestion et les comités scientifiques mis en place par arrêtés ministériels et des gouverneurs concernés.

Pour les Forêts Classées : Dans ces AP, la cogestion est prévue par la réglementation en vigueur. La gestion peut être concédée aux collectivités et aux tiers, sur la base d'un plan d'aménagement et de gestion.

Les Réserves Naturelles Communautaires : Le forum recommande le renforcement de la collaboration entre collectivités locales et services techniques dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion et des chartes locales de bonne gestion des ressources naturelles.

A l'issue des travaux, le forum recommande :

- le renforcement de capacités des acteurs locaux (populations, Collectivités Locales, OP...) pour optimiser leur implication dans la gestion de l'environnement et plus particulièrement une meilleure application de la co-gestion des ressources naturelles dans les Aires protégées.
- les CL doivent mettre en place dans les différents sites, des cadres de concertation entre les acteurs (services techniques, projets, programmes, ONG, élus locaux et population) pour une mise en cohérence et une synergie dans leurs interventions.
- la mise à la disposition des services techniques concernés (DPN, DEFCCS, DIREL, DEEC...) des résultats de l'étude N°2 (disponibles sur site web : www.pgies.net).
- l'inventaire des stocks (faune, flore, végétation...) dans les Aires Protégées.
- en ce qui concerne le pâturage du bétail à l'intérieur du PNDS qui n'a pas de zone tampon, la DPN a émis des réserves en notant que le pâturage ne peut en aucune manière y être pratiqué, car il constitue une activité contraire aux principes de fonctionnement d'un parc national. Toutefois, le prélèvement de paille ou de fourrage peut être autorisé par les responsables des parcs aux populations. Cependant, ces dernières souhaitent pouvoir continuer à exercer le pâturage dans une petite partie du parc qui leur serait définie.

Enfin le forum recommande la mise en place au niveau local et dans chaque site, d'un comité de suivi des recommandations de mise en œuvre des activités de cogestion.

4.2 – Atelier de formation des chefs de CERP et des agents des Aires Protégées et des agents des Eaux et Forêts sur le canevas de formulation de micros projets

Sur invitation du PGIES, s'est tenu à l'hôtel Téranga à Saly, Mbour, du 05 au 09 juin 2005, un atelier de formation et d'application pratique sur le canevas de formulation de microprojets, au profit d'agents de services techniques partenaires (chefs de CERP, des agents des Aires Protégées et des Eaux et Forêts) et en présence des membres du Comité de Pilotage du PGIES et du Comité de Pilotage du PMF-FEM.

Cet atelier fait suite au constat que les premiers lots de projets, ne faisaient pas suffisamment ressortir le lien qui existe entre les microprojets de génération de revenus et la gestion des ressources naturelles. A cet effet, ce séminaire répond à un besoin exprimé lors de la dernière session du Comité National de Pilotage élargi, pour approfondir la formation des partenaires des services techniques à la base, impliqués dans la conception et la mise en oeuvre des microprojets.

Ce canevas, proposé par le PGIES, a fait l'objet d'un consensus après discussions, échanges et intégration des observations en plénière. Il constitue un guide détaillé, validé pour servir à la rédaction de projets de mise en oeuvre des plans des RNC/UP, qu'ils soient environnementaux ou relatifs au volet micro crédit.

Le canevas de rédaction s'articule autour des cinq points suivants:

- Tableau synoptique des informations figurant sur la page de garde
- Partie 1 : Conception du projet/microprojet
- Partie 2 : Gestion technique du projet/microprojet
- Partie 3 : Budget du projet/microprojet
- Partie 4 : Durabilité du projet/microprojet

Pour bien maîtriser les techniques de rédaction de projets bancables, les représentants de chaque site ont repris dans le format du nouveau canevas deux (2) projets parmi ceux qui ont été retenus par la dernière session du Comité de Pilotage.

Au total, 8 projets ont donc été repris dont 4 soumis à l'examen de la plénière pour amélioration et approbation. L'atelier a fortement recommandé que les aspects environnementaux des microprojets soient davantage mis en relief, en particulier montrer la conformité des microprojets avec les plans d'aménagement des AP et RNC/UP comprenant les terroirs villageois.

4.3– Atelier de formation des caissiers et membres des organes des MEC appuyés par le PGIES et le PMF/FEM portant sur le Manuel de Procédure des MEC

Sur invitation du PGIES, s'est tenu à l'hôtel les Bougainvillées Saly, Mbour, un atelier de formation des Caissiers et membres des organes des Mutuelles d'Epargne et de Crédit mis en place dans les sites

d'action du PGIES portant sur le Manuel de procédure des MEC c'est-à-dire toutes les opérations de gestion des institutions de micro finance. L'atelier n'a concerné tout d'abords que le Ferlo et le PNNK.

L'atelier avait pour objectif de permettre aux caissiers et membres des organes de maîtriser les techniques simples de gestion d'une institution financière décentralisée et de comprendre les mécanismes de leur fonctionnement.

Le Manuel est un recueil d'instructions standard décrivant les principaux aspects de la vie des Mutuelles c'est-à-dire les modalités d'exécution et de contrôle des opérations et les responsabilités des différents intervenants. A cet effet la maîtrise du manuel permettra :

- de donner à l'ensemble des acteurs un outil de référence pour toutes les opérations de gestion des Mutuelles, de formation et de communication.
- de prévenir les dérives et dysfonctionnements qui peuvent survenir dans la gestion de ces Mutuelles.
- de sécuriser le management des mutuelles et rassurer les bailleurs sur l'utilisation qui est faite de leurs contributions.

Le contenu de la formation a été essentiellement axé sur les éléments suivants :

- organisation et fonctionnement des MEC ;
- mobilisation des ressources : politique d'épargne ;
- utilisation des ressources : politique de crédit ;
- gestion du personnel ;
- gestion des immobilisations ;
- achat des biens et services ;
- gestion de la trésorerie ;
- les différents aspects de l'information financière à travers le classement, la comptabilisation des pièces justificatives et la production des états financiers définis par les textes régissant le fonctionnement des Mutuelles d'Epargne et de Crédit.

La formation s'est déroulée aussi par la réalisation d'exercices pratiques concernant :

- Commentaires sur l'état de formation du résultat, le procès verbal de caisse et les garanties, la fiche de dépouillement des demandes de crédit, le contrat de crédit (à légaliser) ;

- Tenue d'un journal de caisse et de banque ;
- Confection d'un tableau des amortissements et celui des emprunts
- Tenue de compte d'exploitation ;
- calcul de taux d'intérêt liés au DAT et établissement d'un tableau d'amortissement d'emprunt.

Au cours de cette session deux points majeurs ont été discutés et des recommandations faites. Il s'agit de la question de la validation du Manuel de procédure et celle de la politique de crédit des Mutuelles appuyées par le PGIES. A cet effet, les recommandations suivantes ont été faites :

- la validation du Manuel de procédure se fera dans le cadre d'une réunion du Comité de Pilotage du PGIES élargi Aux membres du Comité National de Pilotage du PMF/FEM chargés de la sélection des micros projets relatifs au volet micro crédit. Cette réunion est planifiée par le PGIES pour se dérouler dans la période du 10 au 16 Août 2005.
- La politique de crédit fera l'objet d'une communication par l'assistant socio économiste chargé de faire des propositions à cet effet.
- Il est prévu la sélection de nouveaux micro projets.

4.4- Atelier du Comité National de Pilotage Elargi du PMF/FEM pour la sélection de projets micro crédit

Sur invitation du PMF/FEM/PNUD, les membres du Comité du Comité National de Pilotage Elargi S'étaient réunis du 24 au 27 juin 2005 à l'hôtel Téranga Saly pour la sélection de micro projets dans le cadre de l'exécution des activités liées au volet micro finance du PGIES.

A l'issue des travaux du CNP Elargi :

Les grappes et types de projets micro crédits qui ont été sélectionnés sous réserve de l'intégration des remarques et suggestions des membres du Comité figurent en annexe. La situation d'ensemble est la suivante :

Tableau récapitulatif des projets sélectionnés par site :

Sites	Nbre Projets 2 ^{ème} session	Montants Projets	Montant disponible 2 ^{ème} session	Taux d'exécution
PNDS	04	36 329 650		
FERLO	09	31 478 760		
PNNK	05	21 000 000		
NIAYES	04	16 665 350		
Total	22	105 473 760	95 149 236	110, 85 %

Tous les projets du PNDS et du Ferlo soumis pour sélection ont été acceptés sous réserve de l'intégration des observations du Comité.

Pour les Niayes quatre (4) micro projets ont été acceptés sur quatorze. Dix (10) projets de la RNC de Darou Khoudoss n'ont pas été sélectionnés. Ces derniers ont été mal rédigés, ils sont à reprendre et pourraient être examinés lors de la prochaine session du Comité de sélection.

Pour le PNNK cinquante quatre (54) projets ont été approuvés sous réserve des corrections à intégrer pour un montant total de **162 800 000**.

Les projets acceptés concernent :

- Valorisation de produits forestiers non ligneux : **33** projets pour un montant de **121 000 000** ;
- Embouche bovine : **21** projets pour un montant de **41 800 000** ;

Les projets rejetés :

- Magasins céréaliers : **11**projets pour un montant de **21 600 000**

Tous les projets du PNNK relatifs au thème magasins céréaliers ont été rejetés.

Quarante neuf (49) de ces 54 projets ont été réceptionnés tardivement par le PMF/FEM (la veille de la date de sélection). Le montant global de ces 49 projets est de **141 000 000 F CFA**. A l'exception de Médina Fougla, compris dans ces 49, tous les autres projets, concernent les RNC/TV de Médina Gounass, Linkéring et Niéméniké qui devaient intégrer le programme au courant de la deuxième phase d'exécution des activités du PGIES. A l'heure actuelle l'attente des populations est trop forte pour débiter les activités dans ces sites

Au terme des travaux et suite au constat que les premiers lots de projets, ne faisaient pas suffisamment ressortir les liens qui existent entre les microprojets de génération de revenus et la gestion des ressources naturelles, l'atelier a fortement recommandé l'organisation d'une session de formation des partenaires des services techniques à la base, impliqués dans la conception et la mise en oeuvre des microprojets. dans un délai le meilleur en s'appuyant sur le canevas d'élaboration de projets environnementaux et de micro crédits proposé par le PGIES.

4.5- Visite d'échanges et Missions de terrain

Au courant du trimestre, quatre missions de terrain ont été effectuées dans les quatre sites d'action du PGIES par l'assistant socio économique PMF/FEM dans les périodes suivantes :

- du 07 au 08 avril 2005 : Visite d'échange des présidents de CIV des RNC du PGIES à Lambaye et Mbabagarage ;
- du 09 au 11 mai 2005 : mission d'information, sensibilisation pour l'implantation des Mutuelle d'Epargne et de Crédit dans les RNC/UP et TV du PGIES ;
- du 14 au 20 mai 2005 mission de remise des chèques aux populations bénéficiaires ;
- du 13 au 23 juillet 2005 mission de suivi des micros projets relatifs au micro crédit et de lancement des projets environnement financés par le PMF/FEM dans le cadre de la synergie avec le PGIES.

Ces missions de terrain avaient pour objectifs :

L'imprégnation des présidents de CIV dans des programmes similaires pour faciliter l'implantation rapide des Mutuelles d'Epargne et de Crédit, la remise des chèques aux bénéficiaires de micro projets, du suivi de ce volet ainsi qu'au lancement des projets d'environnement financés par le PMF/FEM et à mettre en oeuvre dans le cadre de la synergie avec le PGIES.

4.5.1- Visite d'échange à Lambaye et Mbabagarage

L'organisation de cette visite d'échange d'expérience à Lambaye et Mbabagarage entre les présidents de CIV des RNC du projet et ceux des CIVD de ces deux localités mentionnées ci-dessus, a facilité la compréhension de la problématique du lien devant exister entre gestion des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté des acteurs concernés. Le souci majeur a été de permettre la compréhension de tout le processus de déroulement et l'appréciation des succès et difficultés connus dans l'application de ces deux programmes comportant deux Mutuelles d'Epargne et de Crédit créées depuis 2002. Cette activité s'inscrit dans la perspective d'une réplification possible.

Le rappel de l'expérience de ses deux villages a permis de cerner le processus de création de ces Institutions, la politique de micro crédit adoptée, leurs forces et leurs faiblesses pour mieux en tenir compte dans la mise en oeuvre des activités envisagées dans les RNC et TV du PGIES mais surtout pour mieux assurer le remboursement du crédit, développer l'épargne et la formation des bénéficiaires. La visite a permis aux participants de bien percevoir l'importance du suivi de telles activités, de la communication et le sens des responsabilités pour réussir dans une entreprise semblable.

4.5.2- Mission de remise des chèques pour le micro crédit

La mission s'est déroulée dans la période du 14 au 20 mai 2005.

Les personnes suivantes avaient participé à la mission : MM Ousmane Thioune, Malick SY PMF, Moussa Diouf, Mamadou Soumaré PGIES, Makhtar Dioum PNUD.

La mission avait pour objectif de procéder au financement des projets concernés par la remise des chèques aux bénéficiaires afin de démarrer les activités de micro crédit pour assurer une meilleure

Crédit mais d'un mécanisme interne de financement durable des activités d'accroissement et de diversification des revenus des populations impliquées dans la gestion des ressources naturelles. Par rapport aux autres Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), ceci constitue la valeur ajoutée des MEC mises en place par le PMF/FEM pour le compte du PGIES.

- En conséquence, les Présidents de Communautés Rurales Conseillers Ruraux, Chefs de village et les populations saluent et appuient fortement la création de ces Mutuelles d'Epargne et de Crédit qu'ils jugent bien différentes des institutions formelles existantes et décident de pourvoir un local et de s'acquitter des droits d'adhésion, de la souscription au capital social et de contribuer à verser le montant correspondant à une épargne initiale.

La situation d'ensemble des Mutuelles d'Epargnes et de Crédit mises en place à l'issue de la mission se présente de la façon suivante pour chaque RNC/UP

Nom de la Mutuelle	Date de création	Siège	Nbr de Membres Adhérents	Montant souscription au capital initial
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC du Delta du Saloum	08 Mai 05	Toubacouta	143	805 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC de Mansadala	04 Mai 05	Mansadala	77	470 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC de Koar Bantare Dandemayo	30 avril 05	Tabadian Dialico	120	665 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de l'UP de Malandou	25 avril 05	Malandou	67	365 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de l'UP de Loumbol S Abdoul	26 Avril 05	Loumbol S Abdoul	111	605 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC de Notto Gouye Diama	13 avril 05	Notto Gouye Diama	322	1 932 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC de Gandon	17 Mai 05	Ngay Ngay	116	650 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC du Diokoul Diawrigne	18 Mai 05	Lompoul Village	133	680 000
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la RNC de Darou Khoudoss	18 Mai 05	Sao Mékhé II	159	795 000
Total	9		1248	6 967 000

Pour chaque Mutuelle d'Épargne et de Crédit les éléments suivants sont disponibles :

La liste des adhérents,

la liste des membres élus des organes et le Procès Verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la Mutuelle

4.5.2- Mission de suivi des micros projets relatifs au micro crédit et de lancement des projets environnements financés par le PMF/FEM

La mission s'est déroulée dans la période du 13 au 23 juillet 2005 dans tous les sites d'action du PGIES en même temps que dans d'autres zones en l'occurrence Kissane, Pambal, Louga (Fapal), Saint Louis, Bombodé, Diaba Lidoubé, où le PMF/FEM finance et appui des projets d'environnement. La mission était composée du Coordonnateur National du PMF/FEM, du socio économiste chargé du micro crédit et d'un membre du Comité National de Pilotage du PMF.

Cette mission de suivi des activités du micro crédit a permis de faire le point sur la situation du financement des activités, le nombre de bénéficiaires réels, la nature des micros projets exécutés, les dispositions prises par les CIV/UP pour assurer les remboursements de même que les mesures pratiques à suivre lorsque les bénéficiaires optent pour le changement de leur activité initiale compte tenu du contexte et du retard accusé dans la mise en place des financements.

A cet effet, le bénéficiaire est tenu, après l'accord sur la nouvelle activité de substitution constatée sur procès verbal de réunion, d'élaborer une fiche technique présentant la nouvelle activité tout en montrant sa rentabilité, de préciser les éléments du budget et d'adresser une demande d'autorisation de changement d'activité au CNP du PMF/FEM.

La situation globale du financement de la 1ère opération de micro crédit figure en annexe.

La mission apprécie de manière satisfaisante que les remboursements puissent déjà être anticipés dans la RNC de Gandon.

La mission a constaté que dans tous les sites, les Mutuelles d'Épargnes et de Crédit mis en place enregistrent de manière continue une augmentation du nombre de leurs adhérents. Les locaux devant abriter ces institutions ont été identifiés sur place. Il est fortement recommandé que les équipements devant servir au fonctionnement des Mutuelles puissent être mis en place par le PGIES dans un délai le meilleur.

Les caissiers déjà formés doivent subir des stages de formation pratique pour faciliter leur opérationnalité. Quelques uns seulement d'entre eux sont en position de stage dans des Mutuelles d'Épargne et de Crédit.

La mission a permis aussi le lancement de cinq projets d'environnement financés par le PMF/FEM dans le cadre de la synergie avec le PGIES. Il s'agit des projets suivants :

- Projet de lutte contre la dégradation des écosystèmes forestiers par la gestion des feux de brousse dans la RNC de Mansadala à la périphérie du PNNK ;
- Projet de défense et de restauration des sols dans la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Koar et les Terroirs villageois, périphérie du PNNK;
- Projet de Contribution à la lutte contre la dégradation des Bassins Versants côtiers et vallées dans les RNC et Terroirs villageois de Massarinko et Missirah (Parc National du Delta du Saloum);

- Projet de réintroduction des espèces « clarias lazera » silure et « tilapia nilotica » carpe en station piscicole dans l'Unité Pastorale de Malandou, Ferlo ;

- Projet de réintroduction des espèces « clarias lazera » silure et « tilapia nilotica » carpe en station piscicole dans l'Unité Pastorale de Loumboul Samba Abdoul Ferlo.

Pour la mise en œuvre de chaque projet la mission recommande :

- une planification rigoureuse de mise en œuvre des activités en respectant celles décrites dans le Mémoire d'accord ;

- avant de débiter réaliser une étude d'impacts ;

- établir la situation de référence sur images photographiques pour faciliter l'appréciation des impacts au courant et après projet ;

Pour les projets du Ferlo, les bénéficiaires devront faire une demande pour différer la mise en œuvre qui ne peut démarrer qu'après réalisation d'une étude d'impacts.

5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Globalement, les activités du trimestre ont été dominées par l'information, la sensibilisation pour l'implantation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit dans les neuf RNC impliquées dans la mise en œuvre des activités du Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans Quatre Paysages Représentatifs du Sénégal (PGIES), la tenue d'Assemblées Générales constitutives dans la perspective de promouvoir des activités génératrices de revenus combinant Lutte contre la Pauvreté et conservation de la biodiversité et le financement effectif des micro projets relatifs à la micro finance ainsi que des projets d'environnement.

Le renforcement de capacité des partenaires techniques en matière d'élaboration de micro projet et des caissiers dans la gestion des Mutuelles a également marqué les activités du trimestre.

En perspective, au prochain et dernier bimestre le PMF/FEM envisage en collaboration avec le PGIES :

1. La tenue d'un atelier de validation du manuel de procédure pour la gestion des Mutuelles d'Epargne et de Crédit mises en place et d'échanges sur les éléments de politique de crédit;
2. L'équipement des SFD ;
3. Le financement et l'exécution de la deuxième opération de micro crédit ;
4. la mise en œuvre du programme Micro crédit et des projets d'environnement ;
5. L'organisation de stages de formation au profit des caissiers ayant reçu la formation théorique ;
6. la formation pratique des bénéficiaires de projet aux techniques et technologies appropriées pour la mise en œuvre des projets financés ;
7. des missions de suivi de l'exécution des projets en cours de réalisation.
8. Partenariat avec les CERP, et services techniques partenaires pour le suivi des projets environnement et des activités de micro crédit en relation avec les assistants de site du PGIES ;
9. la mise en place d'un logiciel de gestion pour accompagner la gestion des Mutuelles d'Epargne et de Crédit ;
10. L'élaboration du rapport final.

Fait à Dakar, le 03 Août 2005.

Situation Financement Micro Crédit Première Opération

ULP Ferlo

Localités	Nbr de Villages	Bénéficiaires		Montant total
		H	F	
UP Loumbol S Abdoul	7	164	154	40 365 000
UP Malandou	10	36	211	21 510 000
Total	17	200	365	61 875 000
		565		

PNDS

Localités	Nbr de Villages	Bénéficiaires		Montant total
		H	F	
CIV PNDS	8	135	230	22 699 429
Total		365		22 699 429

PNNK

Localités	Nbr de Villages	Bénéficiaires		Montant total
		H	F	
Mansadala	10	182	478	18 000 000
Koar	10	731	780	30 600 000
Total	20	913	1258	48 600 000
		2171		

Koar : les données de Tabadian Dialico et de pathioum manquent
Mansadala : les données de Timbifara manquent

NIAYES

Localités	Nbr de Villages	Bénéficiaires		Montant total
		H	F	
RNC Gandon	14	252	583	42 566 790
RNC Diokoul Diawrigne	9	143	78	26 839 685
RNC Notto G Diama	14	195	403	42 566 790
Total	37	590	1064	110 715 215
		1654		

Tableau récapitulatif global des bénéficiaires de la première opération de micro crédit

Sites	villages	Bénéficiaires				Montant	%
		H	F	%	Total		
ULP Ferlo	17	200	365	64.6%	565	61 875 000	25.42%
PNDS	8	135	230	63 %	365	22 699 429	11.47%
PNNK	20	913	1258	57.94%	2171	48 600 000	19.96%
Niayes	37	590	1064	64.32%	1654	110 715 215	55.96%
Total	82	1838	2917	61.34%	4755	243 374 594	

La première opération de micro crédit montre à partir des résultats obtenus un nombre plus important de femmes bénéficiaires sur l'ensemble des sites d'action du PGIES soit plus de 60%.

La répartition des fonds de cette première tranche indique un pourcentage plus important dans les Niayes soit 55.96%, 25.42% pour le Ferlo, 19.96% pour le PNNK et 11.47% pour le PNDS. C'est cette situation qui est à l'origine de la clef de répartition de la seconde tranche

Annexe2

Projets sélectionnés sous réserve intégration des observations et suggestions du CNP

1 PNDS

N° ord.	Bénéficiaires	Montant en FCFA	Type de projet
1	GIE Comité Inter Villageois du Delta du Saloum	4 932 900	Intensification des cultures maraîchères
2	GIE Comité Inter Villageois du Delta du Saloum	10 000 000	Promotion de l'embouche bovine
3	GIE Comité Inter Villageois du Delta du Saloum	17 711 250	Promotion de magasins familiaux de conditionnement, de transformation et de commercialisation de produits agro forestiers
4	GIE Comité Inter Villageois du Delta du Saloum	3 685 500	Promotion de magasins familiaux de conditionnement, de transformation et de commercialisation de produits agro forestiers
	Total	36 329 650	

Projets sélectionnés sous réserve intégration des observations et suggestions du CNP

3 PNNK

RNC Mansadala			
N° ord.	Bénéficiaires	Montant en FCFA	Type de projet
1	GIE Mansadala pour le CVG de Sitahouma (09 personnes)	4 000 000	Embouche bovine
2	GIE Mansadala pour le CVG de Bantancountou (53 personnes)	4 000 000	Valorisation de produits forestiers
3	GIE Mansadala pour le CVG de Gamon (45 personnes)	4 000 000	Valorisation de produits forestiers
4	GIE Mansadala pour le CVG de Diéoundiala (68 personnes)	5 000 000	Valorisation de produits forestiers
5	GIE Mansadala pour le CVG de Timbifara	4 000 000	Embouche bovine
Sous total		21 000 000	

Pour le PNNK cinquante quatre (54) projets ont été approuvés sous réserve des corrections à intégrer. Quarante neuf de ces projets ont été réceptionnés tardivement par le PMF/FEM. Le montant global de ces 49 projets est de **141 000 000 CFA**.

Projets sélectionnés sous réserve intégration des observations et suggestions du CNP

4 NIAYES

RNC Gandon			
N°ord.	Bénéficiaires	Montant en FCFA	Type de projet
1	Groupement Tarègui de Doune Baba Dièye	1 983 600	Exploitation de produits halieutiques
1	Groupement des femmes de Doune Baba Dièye	1 509 750	Transformation de produits halieutiques
	Total	3 493 350	
RNC Notto Gouye Diamo			
N°ord.	Bénéficiaires	Montant en FCFA	Type de projet
1	GIE Dioubo de Notto Gouye Diamo	2 172 000	Projet Intégré de Production et de commercialisation de produits Horticoles
RNC Darou Khoudoss			
N°ord.	Bénéficiaires	Montant en FCFA	Type de projet
4	GIE du Comité Inter Villageois de Gestion de la RNC de Darou Khoudoss. Bénéficiaires réels ?	11 000 000	Projet intégré de production et de commerce de produits agricoles
	Total	16 665 350	

Annexe3

Niayes : projets RNC Darou Khoudoss rejetés

1	GIE du Comité Villageois de Développement de Sao Mékhé II	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Sao Mékhé II
2	GIE du Comité Villageois de Développement de Sao Mékhé Peulh	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Sao Mékhé Peulh
3	GIE du Comité Villageois de Développement de Thissé	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Thissé
5	GIE du Comité Villageois de Développement de Weuta	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Weuta
6	GIE du Comité Villageois de Développement de Sao	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Sao
7	GIE du Comité Villageois de Développement de Diamballo	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Diamballo
8	GIE du Comité Villageois de Développement de Ndiop Sao	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Ndiop Sao
9	GIE du Comité Villageois de Développement de Balsande	1 800 000	Projet d'appui aux maraîchers de Balsande
10	GIE du Comité Villageois de Développement de Sao Mékhé 1	2 103 390	Commercialisation d'intrants maraîchers
11	GIE du Comité Villageois de Développement de Mour Djiguène	1 800 000	Embouche Bovine
	SS Total	29 303 390	

SITUATION FINANCIERE

SITUATION DES FONDS DU MICROCREDIT (675 000 \$)

Date de sélection des projets	Nb projets Montant		SITES				TOTAL
			PNDS	FERLO	PNNK	NIAYES	
Décembre 2004 1\$= 494. 592	Nombre projets		15	22	22	35	94
	Montant	CFA	22 699 459	61 875 000	48 600 000	110 715 215	243 889 644
		\$					493 113 \$
Juin 2005 1\$= 522.798	Nombre projets		04	09	05	04	22
	Montant	CFA	36 329 650	31 478 760	21 000 000	16 665 350	105 473 760
		\$					201 748 \$
Récapitulation	Nombre projets		19	31	27	39	116
	Montant	CFA	59 029 075	93 353 760	69 600 000	127 380 565	349 363 404
		\$					694 861 \$
	Taux d'exécution						103 %

TABLEAU RECAPITULATIF DES 75000 \$ US DU PGIES

DATE	TAUX \$	DESIGNATION	MONTANT F.CFA	MONTANT \$ US	RELIQUAT \$
					75000
I - RUBRIQUE SALAIRE					
Sept 2004	532.637	Salaire Ousmane THIOUNE (septembre 2004)	803.000	1507.59	
Oct 2004	515.582	Salaire Ousmane THIOUNE (octobre 2004)	803.000	1557.46	
Nov 2004	494.592	Salaire Ousmane THIOUNE (novembre 2004)	803000	1623.56	
31/12/04	494.592	Salaire Ousmane THIOUNE (Dec/04)	803.000	1623.56	
07/02/05	501.807	Salaire O. THIOUNE Janvier 2005	803.000	1600.2	
10/03/05	496.559	Salaire O. THIOUNE FEVRIER.2005	803.000	1617.12	
06/04/05	505.740	Salaire O. THIOUNE MARS.2005	803.000	1587.77	
10/10/04	532.637	Salaire O. THIOUNE AVRIL.2005	803.000	1507.59	
10/0505	507.055	Salaire O. THIOUNE (MAI 2005)	803.000	1583.65	
05/07/05	543.788	Salaire Ousmane THIOUNE (JUN 2005)	803.000	1476.67	
02/08/05	542.476	Salaire O. THIOUNE (JUILLET 2005)	803.000	1480.24	
MONTANT TOTAL SALAIRE PAYE			8.833.000	17165.41	57834.59
II. RUBRIQUE MISSIONS ET ATELIERS					
10/10/04	532.637	Mission du 10 – 16/10/04	1.017.500	1910.30	
10/12/04	494.592	Transport CNP et fournitures Atelier 17-21/12/04	375.000	758.20	
14/12/04	494.592	Atelier du 17-21/12/04 (Frais hôtel, perdiems et transport des chefs de CERP)	3.021.000	6108.06	
24/02/05	501.807	Mission du 24 – au 03/05 (Ousmane THIOUNE et Cheikh DIAW)	488.400	973.28	
17/03/05	496.559	Mission du 11 – 16/03/2005 (Thioune et Adama Gaye)	407.000	819.64	
29/03/05	496.559	Mission du 06 – 08/04/05 (05 personnes)	407.000	819.64	
29/03/05	496.559	Mission du 08-14/04/05 (THIOUNE ET DIAW)	488.400	983.56	
29/03/05	496.559	Mission du 15-19/04/2005 (04 personnes)	651.200	1311.42	
29/03/05	496.559	Mission du 22/04 -11/05/05 (THIOUNE et DIAW)	773.300	1557.31	
19/04/05	505.740	Claims Ousmane THIOUNE (séminaire du 30/03-02/04/05)	161.400	319.13	
11/05/05	507.055	Mission du 22-26/05/05 (03 personnes)	488.400	963.20	

RECAPITULATIF

RUBRIQUE I : SALAIRE OUSMANE THIOUNE = 17165.41

RUBRIQUE II : MISSIONS ET ATELIERS = 36867.79

RUBRIQUE III : ACHATS EQUIPEMENTS
CARBURANT ET FACTURES
DIVERSES. = 17865.3

MONTANT TOTAL DEPENSE 71898.5

RELIQUAT = 75.000 \$ - 71898.5 = 3010.5 \$
--

PREVISIONS :

- Salaire Ousmane THIOUNE (Août et Septembre 2005)

803.000 X 2 = 1.606.000 FCFA soit : 2960.49 \$ US

RELIQUAT : 3010.5 - 2960.49 = 50.01 \$

NB : (taux de dollars susceptible de changement en septembre)